

Protocole de lutte contre la renouée mis en place à Lannion au niveau de la maison des pêcheurs

Exemple de l'année 2005 qui sera prolongé en 2006 avec quelques modifications sur le nombre de passages (3 au lieu de 4) et modification de la taille des zones.

Grandes lignes du protocole et travaux engagés en 2005

A / Travaux

- 1 / Arrachage manuel des pieds de renouées
- 2 / mise en sac des plants (big sacs ou sacs poubelles)
- 3 / les big sacs sont envoyés à l'incinération

B / Différentes stratégies

1 / Définition de plusieurs zones traitées avec plusieurs techniques :

Les différentes zones expérimentales seront réparties sur la longueur du terrain le long de la rivière derrière le boulodrome.

⇒ Zone 1: arrachage des plants

Réalisé en 2005

Il semble qu'il faille attendre le stade « ligneux » pour réaliser les premiers arrachages.

A ce stade une partie du rhizome vient avec le plant, ce qui n'est pas le cas avec un jeune plant qui casse au niveau de la base de la tige.

- Arrachage manuel des plants
- 3 passages sont prévus : fin printemps, fin d'été, fin d'automne

⇒ Zone 2: arrachage des plants et pose d'une bâche étanche (noire à maïs)

Réalisé en 2005

- Arrachage manuel des plants
- Pose d'une bâche étanche pour recouvrir la zone arrachée
- 3 passages sont prévus : fin printemps, fin d'été, fin d'automne
- arrachage des plants sous la bâche avec dépose et repose de la bâche
- 3 passages sont prévus : fin printemps, fin d'été, fin d'automne

⇒ Zone 3 : Semis herbacé et tonte régulière

Réalisé en 2005

- Mise en place du semis, sur la coupe de renouée qui a été faite à l'épaveuse en octobre 2004.
- Tontes régulières de la zone en même temps que la pelouse derrière le boulodrome.
- 1 dizaine de passages sont prévus : printemps, été, fin d'automne

⇒ Zone Témoin

- Prévoir une zone témoin à proximité

⇒ **Protocole à prolonger sur plusieurs années**

⇒ Zone 4 : complémentaire en 2006 :

- Arrachage manuel des plants
- **Plantation serrée de ligneux** (saules, aulnes, frênes...)
- A voir si mise en place du mulch (grande épaisseur > 30/40cm)
- Même nombre de passage que les autres zones

2 / Déroulement

• 3 passages ont été réalisés : fin printemps, fin d'été, fin d'automne pour les arrachages
Nécessité pour 2006 de prévoir un arrachage complémentaire au printemps pour limiter la croissance des renouées très forte à cette période.

3 / Stockage et élimination des plants arrachés

Les plants arrachés ont été stockés en big-sacs, puis envoyés au brûlage en déchetterie à l'incinérateur de Pluzunet (et non en déchetterie compost).

C / Travaux en partenariat avec les services techniques de la ville de Lannion :

La ville de Lannion :

- assure la tonte régulière d'une des zones choisies
- assure la livraison des sacs à la déchetterie pour incinération

D / Comptage et observation régulière des repousses

- Observation des placettes de 1m² (3 ou 4 par zones)
- Compter le nombre de plants
- Mesure de la hauteur des plants
- Noter la date des travaux et arrachages, etc et consigner les différentes observations et remarques constatées.

E / Communication **à mettre en place en 2006**

- Création et mise en place de panneaux d'information sur les sites concernés (Lannion, Belle Isle...), et de plaquettes (voir avec l'ASTER pour l'ensemble du département).
- Organiser des ½ journées d'informations sur place
 - pour les responsables d'entretien (entreprises épareuses, etc)
 - pour les élus et employés communaux
- Inviter la presse à chaque intervention (travaux, réunions d'info et de formations)
- faire un inventaire des points localisés par communes

CRE Léguer : rapport d'activité année 2



Renouées arrachées (2ème arrachage juin 2005)



Renouées stockées en sacs qui seront envoyés à l'incinération